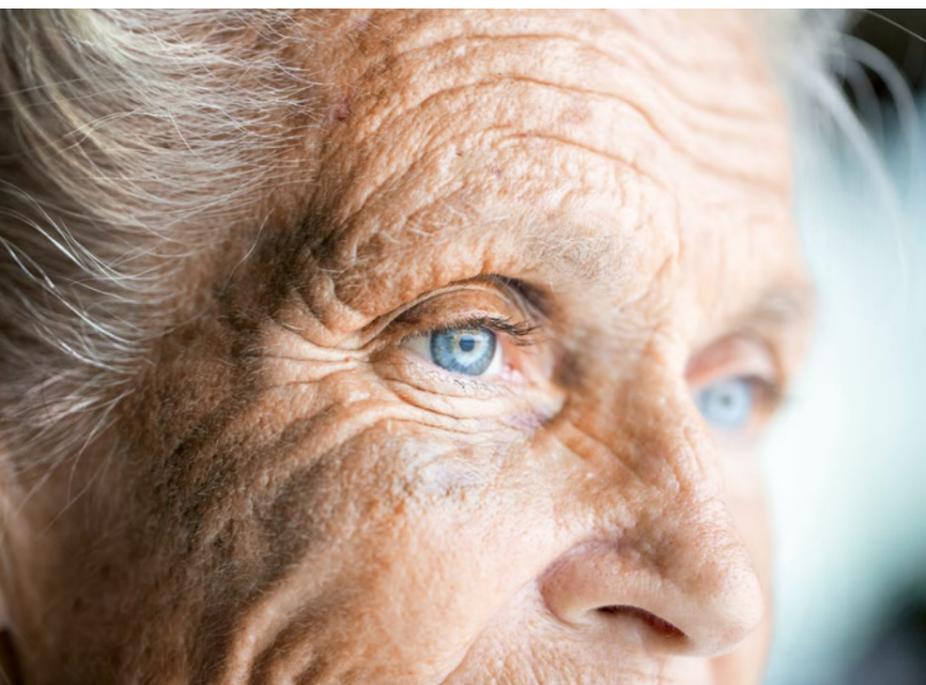


Comment éviter la maltraitance envers les seniors ?

Un bon accompagnement protège des abus et de la violence faite aux aînés. Tel est en substance le message porté par la nouvelle campagne de Pro Senectute qui met en lumière un sujet sensible et encore tabou.



sont plus difficiles à appréhender ou bien les victimes ont plus de mal à se défendre. Comme le montrent les estimations du nombre de cas non signalés, ceux signalés ne reflètent pas la situation réelle. »

Les solutions existent

Avec l'âge, le besoin de soins augmente, ce qui peut amener l'environnement familial à ses limites. Mais le problème n'est pas inexorable. Des services de soins ciblés peuvent soulager les proches aidants et réduire ainsi le risque d'abus. Il est important que ces proches acceptent leurs limites à un stade précoce, sans faire passer leurs besoins au second plan. « Ici, poursuit Alexander Widmer, Pro Senectute offre non seulement une aide directe sous forme de services de soins concrets au domicile de la personne âgée, mais aussi une aide indirecte par le biais de conseils et d'informations pour les proches. La solitude, une mauvaise santé et de faibles ressources financières sont également des risques.

Pour la première fois, un rapport de la Confédération a évoqué le problème de la violence et des abus envers les seniors. Une situation alarmante si l'on en croit les chiffres qui sont cités : le nombre de cas a doublé, en Suisse, au cours de cette dernière décennie pour atteindre aujourd'hui 7400 par année. Et ce ne serait que la partie immergée de l'iceberg : selon l'OMS, seuls 4% des cas sont déclarés.

Pro Senectute est en première ligne face à ce fléau silencieux. Raison pour laquelle elle lance une campagne de prévention mettant l'accent sur le fait que l'accompagnement est un rempart contre la violence.

Selon Alexander Widmer, responsable Innovation et Politique à Pro Senectute Suisse, en 2020, près de la moitié des cas signalés concernaient des infractions contre les biens. « Par rapport à d'autres délits tels que le harcèlement sexuel et la violence physique, on peut supposer que le sentiment de honte est moins fort et que les cas sont plus susceptibles d'être dénoncés. En outre, des formes plus subtiles comme la violence psychologique ou la négligence

De bons soins, un peu d'exercice et d'autres activités, comme celles proposées par Pro Senectute, sont utiles pour lutter contre la solitude et intégrer les seniors dans un environnement social, ce qui favorise le dépistage précoce. Malheureusement, le financement des soins à domicile n'est pas réglementé. Cela signifie que les personnes en situation financière difficile ne peuvent pas se permettre de bénéficier de ce soutien. »

SEULEMENT
4 %
DES CAS SONT
DÉCLARÉS

iStock

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE

**CORONAVIRUS: UN SEUL NUMÉRO
NATIONAL POUR PRO SENECTUTE:
058 591 15 15**

BIENNE

Rue Centrale 40 CP 940
2501 Bienne
biel-bienne@be.prosenectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

FRIBOURG

Passage du Cardinal 18
1705 Fribourg
info@fr.prosenectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

GENÈVE

Route de Saint-Julien 5B 1227 Carouge
info@ge.prosenectute.ch
Tél. 022 807 05 65

TAVANNES

Chemin de la Forge 1 2710 Tavannes
prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 886 83 80
Fax 032 886 83 89

DELÉMONT

Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4 CP 800
2800 Delémont
prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 886 83 20
Fax 032 886 83 19

NEUCHÂTEL

Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 886 83 40
Fax 032 886 83 41

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
prosenectute.cf@ne.ch
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

VAUD

Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
info@vd.prosenectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

VALAIS

Siège et centre d'information
Rue de la Porte-Neuve 20 1950 Sion
info@vs.prosenectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16

Mesures et financement

Pro Senectute estime que, à court terme, le financement des soins à domicile par des prestations complémentaires serait judicieux. Il pourrait être accordé, en fonction des nécessités, aux personnes qui ne disposent pas de moyens suffisants. Une allocation de soins similaire à l'allocation pour impotent est également envisageable. Mais elle ne permettrait pas de couvrir les coûts, en particulier dans les cas où les besoins en soins sont importants, puisque l'aide serait fournie indépendamment des besoins financiers et que la contribution pour l'individu serait donc plutôt faible. Enfin, une assurance soins de longue durée serait imaginable, mais elle serait plus ardue à mettre en place et arriverait trop tard pour la génération des baby-boomers au taux de natalité élevé.

La revalorisation des métiers dévolus à l'accompagnement et aux soins est, elle aussi, essentielle, ce qui n'a pas échappé à Pro Senectute : « La problématique de la pénurie de personnel dans le secteur des soins infirmiers est bien connue. D'une part, cela concerne la formation d'un personnel suffisant. C'est là que l'initiative

populaire sur les soins infirmiers et le contre-projet indirect proposent des mesures. Il est extrêmement dommageable que de nombreux infirmiers quittent la profession après peu de temps. Malheureusement, le contre-projet ne prévoit rien à cet égard, alors que l'initiative sur les soins infirmiers recommande des améliorations des conditions de travail, de la rémunération et du développement professionnel. C'est la principale raison pour laquelle Pro Senectute soutient cette initiative. Il est regrettable que les soins et leur financement ne soient pas considérés, ici. Un effet positif d'une bonne prise en charge est qu'elle contrecarre les demandes excessives et réduit ainsi le risque d'abus dans le cadre professionnel. »

MARTINE BERNIER-PÉTERS

Pro Senectute œuvre pour accompagner nos aînés.
Soutenez-nous : CP 15-703233-7
IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7

LES ACTIVITÉS ONT REPRIS !

« Durant la période au cours de laquelle nous avons dû interrompre nos activités pour raisons sanitaires, nos participants nous ont écrit pour nous dire combien elles leur manquaient, sur le plan tant sportif que social : c'est dire combien ces activités comptaient dans leur quotidien. » C'est donc avec soulagement que Lucas Gigon, responsable du secteur cours et activités de Pro Senectute Arc jurassien a pu annoncer la reprise de toutes les activités, avec à peine un petit bémol : « Les participants doivent présenter un certificat Covid pour participer aux cours d'aquagym et à ceux organisés dans des fitness. »

En dehors de ces exceptions, tout est disponible sans restriction, qu'il s'agisse d'activités d'intérieur ou d'extérieur. Et les participants ont leurs préférences :

« Parmi les sorties culturelles, la visite du Parlement fédéral et celle de l'aéroport de Zurich sont très appréciées. Au niveau sportif, les randonnées et les activités d'extérieur fonctionnent bien, tout comme les cours de gym équilibre, axés sur la prévention des chutes. » Quels que soient ses goûts ou son âge, chacun peut trouver une activité qui correspond à ses envies dans le programme proposé, aussi varié qu'inattendu. La preuve ? Les utilisateurs ont de 64 ans à... 101 ans pour la doyenne des participants !

MB

Site: <https://arcjurassien.prosenectute.ch/>